



Les actions de prévention

Dès votre retour, sous réserve que la [CNMSS](#) ait connaissance de votre nouvelle adresse en France, vous pourrez bénéficier des actions de prévention nationales suivantes :

Prévention bucco-dentaire : destinée aux enfants âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans

Votre enfant recevra, dans le mois précédant sa date anniversaire, une prise en charge valable 6 mois, à présenter à un chirurgien-dentiste de votre choix.

Prévention bucco-dentaire : destinée aux femmes enceintes âgées de 19 ans et plus

Les femmes enceintes peuvent bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire du 1er jour du 4ème mois de grossesse au 12ème jour suivant la date d'accouchement. Une prise en charge est envoyée dès réception de la déclaration de grossesse.

EN SAVOIR PLUS

- ▶ [Prévention bucco-dentaire femme enceinte](#)

Dépistage des cancers du sein et colorectal: sont concernées les personnes âgées de 50 ans à 74 ans

Une invitation personnalisée leur est envoyée tous les 2 ans par la structure de gestion en charge des campagnes de dépistage dans le département de résidence.

EN SAVOIR PLUS

- ▶ [Prévenir le cancer du sein](#)
- ▶ [Prévenir le cancer colorectal](#)

Sevrage tabagique

Sur production d'une prescription médicale et d'une facturation pharmaceutique, une participation aux frais d'achat de substituts nicotiniques peut être versée au bénéficiaire qui en fait la demande.

Cette participation est de 50 euros par an, et de 150 euros pour les femmes enceintes et les jeunes de 20 à 25 ans.

EN SAVOIR PLUS

- ▶ Consultez [la liste des substituts nicotiniques](#).

Vaccination antigrippale (hémisphère nord et sud)

Une invitation en français ou en anglais est envoyée à tous les militaires et les conditions de mise en œuvre de l'opération de vaccination sont des frais de

Une prise en charge spécifique est adressée aux personnes remplissant les conditions requises pour bénéficier du remboursement des frais de vaccination.

EN SAVOIR PLUS

- ▶ [La grippe saisonnière](#)

Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)

La [CNMSS](#) participe à 100% aux frais d'achat du vaccin ROR pour les enfants de 12 mois à 17 ans révolus.

EN SAVOIR PLUS

- ▶ [la vaccination ROR](#)

Pour tout renseignement complémentaire, consultez l'espace "[Ma santé](#)" du site internet de la [CNMSS](#).

Dernière mise à jour : 10/2020